

Cette proposition nous permet ainsi de trouver un terrain d'accord sur une base acceptable pour tous, conforme à la règle du niveau suffisant, en établissant une limite supérieure des troupes stationnées à l'étranger par tous les participants tout en reportant à plus tard une limitation globale du personnel qui pourrait être réalisée dans le cadre d'un accord ultérieur.

Je pense que nous devons avoir une attitude ouverte en ce qui concerne la période qui suivra cette première phase des FCE. Notre avis actuel, c'est que la base conceptuelle des négociations en cours, c'est-à-dire l'attitude qui consiste à aborder le problème en se fondant sur des alliances, ne peut pas être maintenue.

Nous devrions utiliser la période qui s'écoulera entre la signature de l'accord et son entrée en vigueur pour élaborer avec tous les états membres de la CSCE le mandat de la prochaine phase des CFE. Il est important que ces négociations commencent immédiatement après l'entrée en vigueur de l'accord.

Monsieur le président, il est symbolique pour nous que le lieu de signature du traité portant sur la création d'un régime Ciel Ouverts sera, nous l'espérons en tout cas, Budapest. La Hongrie considère que la coopération accrue en Europe constitue une garantie importante de son développement futur démocratique.

Nous voudrions que les processus politiques favorables que nous observons actuellement sur notre continent s'élargissent au domaine de la politique de sécurité et de désarmement. Ce fait est en soi une garantie pour que nous fassions de notre mieux pour assurer le succès de l'ensemble de la conférence, y compris de sa phase Budapest.

Nous sommes conscients que les délégations qui négocient au cours de cette conférence devront résoudre un certain nombre de problèmes compliqués pendant la période très courte qui est à leur disposition. Nous sommes encouragés cependant de voir que tous les états participants ont la volonté politique nécessaire pour faire de cette entreprise extrêmement importante un succès.

Il est de l'intérêt de toute l'Europe que nous poursuivions nos efforts sur la voie indiquée par les accords historiques de désarmement et de renforcement de la confiance, qui ont été déjà signés ou qui sont en cours de négociations. Cela peut assurer la durabilité des tendances favorables actuelles dans le domaine de la politique internationale et l'ouverture du ciel de tous les états du globe dans un avenir pas trop éloigné.

Je crois que le document qui formule la position commune des états membres du traité de Varsovie, que je dépose maintenant, servira de base appropriée à